

**14h** **Dimanche 11 Décembre**  
**Passage du Père NOËL**  
**rues de PRONLEROY**

**Distribution de Vin chaud et Bonbons**

*Lettre d'infos*  
 Site : [www.pronleroy.com](http://www.pronleroy.com)

2022  
 DECEMBRE  
 PERMANENCES

**Fermeture du 26 au 30**

**160** [mairiedeprouleroy@gmail.com](mailto:mairiedeprouleroy@gmail.com) Tél: 03 44 51 74 03 Mardi 17h à 18h Jeudi 11h à 12h

**PERMANENCE des ÉLUS JEUDI 8 Décembre de 17h à 18h**



**Secrétaire Indépendante**  
 G pas le temps  
 G pas le temps

**PRESTATIONS**  
 Administratives , Commerciales, Particuliers

**GAIN de TEMPS**

*Gestion des démarches administratives*  
*Démarches liées aux assistances maternelles*  
*Formation sur ordinateur*  
*Saisie, mise en page de tous documents*

Nous convenons ensemble des prestations à réaliser et je vous fais parvenir un **Devis GRATUIT**

Je suis là pour optimiser votre temps au quotidien

→ TVA non applicable  
 → Travail à distance ou à votre domicile

[G PAS LE TEMPS / gpasletemps.60@gmail.com](https://www.instagram.com/gpasletemps)  
 24 rue des Perrières 60190 Pronleroy  
 SIRET 9 11 7547 110 00 16  
 Tél : 06 58 78 55 26

**Mercredi 7 Décembre**  
**PRONLEROY** Salle de la Mairie **14h**

**Distribution des COLIS DE NOËL**  
**Goûter des Aînés**

**AFFAIRES SOCIALES PRONLEROY**

Plus de détails sur le site de la Commune ([www.pronleroy.com](http://www.pronleroy.com)) rubrique Artisans

3 Décembre

# ATELIER de NOËL

14h30



A l'issue de la soirée TARTIFLETTE sera tiré un Feu d'Artifice  
( report du 14 Juillet dernier ) sur l'aire de jeux...

Dans l'attente du Feu , venez profiter : Vin chaud et crêpes ( cour de la Mairie ) ouvert à tous

## Dimanche 4 Décembre



A la fin du spectacle distribution des cadeaux par le Père NOEL

## PASSERELLE Repérer & Mobiliser

Pour tout jeune âgé de 16 à 29 ans, en situation difficile, ayant besoin de reprendre confiance en soi, d'un accompagnement personnalisé.

PASSERELLE est un dispositif « tremplin » de 4 mois avant une insertion vers les Missions Locales.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site : [www.pronleroy.com](http://www.pronleroy.com)



INFORMATION  
RISQUE DE DÉLESTAGE  
Période : Novembre 2022 - Avril  
2023

Madame, Monsieur,

Avec la crise de l'énergie et le risque de pénurie d'électricité du fait du déséquilibre entre l'offre et la demande d'électricité, la possibilité de « délestage » est fréquemment évoquée dans les différents médias.

### SICAE-OISE vous dit tout sur le risque de délestage cet hiver

#### • En quoi consiste un délestage ?

Le délestage est une interruption volontaire, momentanée et localisée de la fourniture d'électricité sur une partie du réseau électrique. Il est déclenché pour éviter une coupure généralisée du système électrique français.

RTE, le gestionnaire du réseau de transport, pourra demander à SICAE-OISE de le mettre en place, si un fort déséquilibre est constaté entre la production d'énergie électrique et les consommations d'énergie sur le réseau.

#### A savoir :

- Le risque de délestage est particulièrement élevé lorsque les températures sont basses pendant les heures de pointe : le matin entre 8h et 13h et le soir entre 18h et 20h.
- Chaque coupure n'excédera pas 2h.

#### • Comment suis-je informé du risque de délestage dans les prochains jours ?

Le gestionnaire du réseau de transport RTE met à disposition un site internet afin de bénéficier de toutes les informations nécessaires en cas de risque de délestage sur votre zone géographique :

- 1- Je m'abonne à l'alerte vigilance coupure
- 2- Je sais chaque jour s'il y a un risque de coupure pour le jour même et le lendemain (signal rouge)
- 3- Je sais quand et quels éco-gestes adopter afin d'éviter qu'un délestage soit nécessaire



Durant les pics de consommation, en hiver, le plus efficace est d'agir pour éviter le délestage

#### Bonnes pratiques et précautions

- Fixer la température des logements, bureaux et locaux professionnels à 19°C et tenter, les jours d'Ecowatt rouge, de baisser votre consommation autant que possible (chauffage et éclairage).
- Décaler certains usages domestiques : lave-vaisselle, machine à laver, recharge des voitures électriques.
- N'utilisez pas les ascenseurs lors d'un délestage ou lorsqu'un risque de délestage est confirmé sur votre commune.

Retrouvez l'ensemble des écogestes sur le site [Ecowatt](http://Ecowatt)  
et une foire aux questions sur notre [site internet](http://site internet) > Actualité délestage

#### • Comment suis-je informé en cas de délestage sur ma commune ?

En cas de mise en place de délestage dans votre commune, SICAE-OISE vous informera de l'activation du délestage par le biais de son site internet sicae-oise. Les informations suivantes seront mises à votre disposition :

- Heure estimative du début de la coupure et du retour à la normale
- Liste des communes impactées par la coupure